



Les pays de l'Asie du Sud-Est bons élèves dans les négociations internationales sur les changements climatiques

ÉRIC MOTTET

Directeur, Observatoire de géopolitique de la Chaire Raoul-Dandurand
motter.eric@uqam.ca

Article publié dans Le Monde chinois n° 28

La 17^{ème} Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la 7^e Réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CP-17/RP-7), qui vient de se terminer à Durban en Afrique du Sud du 28 novembre au 11 décembre 2011, ont permis de tracer un aperçu de ce qui attend la communauté internationale dans sa lutte contre le réchauffement de la planète. Fait nouveau, et pour la première fois en presque 20 ans, tous les pays, développés ou en voie de développement, signeront ce nouveau traité et devraient respecter le même cadre juridique dans l'application de leurs engagements à contrôler les gaz à effet de serre (GES). Toutefois, malgré des efforts communs, chaque pays aura en fin de compte des responsabilités différentes. En Asie orientale, alors que la Chine et surtout le Japon refusent de s'engager dans une seconde période d'engagement de réduction des GES sous le protocole de Kyoto, les pays de l'Asie du Sud-Est y sont très favorables. Quelles en sont les raisons ?

En premier lieu, l'Asie du Sud-Est est l'une des régions du monde les plus vulnérables aux changements climatiques en raison de sa forte activité économique concentrée sur ses littoraux, et du fait de sa grande dépendance à l'agriculture, à la foresterie et d'autres ressources naturelles. Les catastrophes naturelles y sont de plus en plus fréquentes, notamment sous la forme de cyclones et d'inondations : pensons au cyclone Nargis en 2008 (Birmanie) ou, plus récemment, au cyclone Ketsana qui a ravagé les Philippines et touché le Vietnam, le Cambodge et le Laos en 2009. En 2011, les pluies torrentielles de la mousson et plusieurs typhons ont fait en Asie du Sud-Est plus de 1 100 morts (des millions de personnes touchées) et contribué à une hausse du prix du riz d'environ 25 % en Thaïlande et 30 % au Vietnam par rapport à l'année précédente. Les inondations particulièrement graves qui ont ravagé la région ces derniers mois ont coûté 4,8 milliards d'euros en perte de production. En Thaïlande, au Cambodge, au Laos, aux Philippines et au Vietnam, les inondations ont provoqué un choc important pour l'approvisionnement et réduit la croissance d'environ 0,9 %, ayant des répercussions bien au-delà des frontières de l'Asie du Sud-Est. Les pires inondations depuis des décennies (les précipitations entre juin et septembre ont dépassé de 20 à 80 % la normale) qui ont frappé la Thaïlande alors que ce pays est deuxième producteur mondial de disques durs (25 %) ont eu un impact sur l'industrie informatique mondiale. Les grands fabricants (Toshiba, Western Digital) ont subi de massives ruptures d'approvisionnement du fait de la paralysie de la production de microprocesseurs, mais surtout de disques durs, multipliant par deux ou trois le prix de ces derniers à l'échelle planétaire. De plus, d'après la Banque asiatique de développement, l'Asie du Sud-Est pourrait bientôt être le théâtre de nombreux conflits liés à la chute des récoltes de riz, au manque d'eau et aux coûts économiques élevés. Face à ces prévisions, l'adaptation aux catastrophes, ainsi qu'à l'économie des régulations internationales en termes d'émissions de GES, est à l'ordre du jour en Asie du Sud-Est, et notamment la réduction des émissions de dioxyde de carbone provenant des feux de forêt et de la déforestation principaux facteurs des émissions régionales totales.

En second lieu, dans la plupart des pays de la région, la lutte contre les changements climatiques est un formidable alibi pour éradiquer l'abbatis-brûlis, pratiqué par les minorités ethniques montagnardes pour leur subsistance, et responsable d'après les gouvernements de la déforestation. Faut-il le préciser, la déforestation temporaire de petites parcelles pour l'essartage est une pratique très élaborée et parfaitement rationnelle de la gestion de la forêt dont l'impact en termes de déforestation est minimal. En Asie du Sud-Est, il apparaît clairement que les préceptes de la protection de l'environnement de l'espace forestier se font sur des critères discutés à l'échelle globale qui sont totalement étrangers aux populations montagnardes et imposés par les États de la région. Ces décisions verticales renforcent les relations hiérarchiques et de domination entre, d'une part, les peuples majoritaires « des plaines » et, d'autre part, les populations minoritaires « des montagnes », recréant aujourd'hui la « mission civilisatrice » de la période coloniale.

Finalement, alors que le monde entier se félicite – à juste titre – des avancées du CP-17, les négociations sur le climat débouchent sur un constat dangereux en Asie du Sud-Est : le changement d'échelle et la remise en perspective de la réalité socio-culturelle régionale confirment la relation d'ingérence des États centraux sur des territoires regorgeant de ressources naturelles et les populations qui y vivent.

Repères

1997 : adoption du protocole de Kyoto

2005 : entrée en vigueur du protocole de Kyoto

2011 : signature de l'accord de Durban

2013 : entrée en vigueur de la phase 2 du protocole de Kyoto



Chaire Raoul-Dandurand
en études stratégiques et diplomatiques
Raoul Dandurand Chair
of Strategic and Diplomatic Studies